



DÉMISSION DES ÉLUS DE LA LISTE **VAUHALLAN ENSEMBLE**

es élus de la liste Vauhallan Ensemble, François HILLION et Katia EMIG ont décidé de se retirer du conseil municipal le vendredi 5 février.

Dans les communes de 1000 habitants et plus, le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal de la même liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit. Le remplaçant n'a pas obligation d'être du même sexe que celui de la personne dont le siège est devenu vacant. Lorsqu'il n'est plus possible de faire appel au suivant de liste, le siège reste vacant. Aucune élection partielle ne sera organisée (dérogation à l'article L. 270 du code électoral).

ESSONNE VERTE ESSONNE PROPRE, **NETTOYAGE DES 4 SAISONS**

enez nombreux pour participer à cette opération de nettoyage de nos quartiers!

Le Conseil Municipal des Jeunes porteur du projet invite tous les Vauhallanais le samedi 10 avril 2021 à 14h: rendez-vous sur le Terrain d'évolution, devant la salle des fêtes.



Promenade familiale garantie pour cette bonne action... Nous fournissons gants et sacs plastiques. 6 parcours de 6 personnes seront proposés.

Pour vous inscrire, envoyez votre/vos prénom(s), nom(s) et téléphone(s) à communication@vauhallan.fr ou rendez-vous à la Mairie aux horaires d'ouverture.

MARS BLEU, MOIS DE SENSIBILISATION **POUR LE DÉPISTAGE**



ans le cadre de Mars bleu, mois de sensibilisation pour le dépistage des cancers colorectaux, la Ligue contre le cancer alerte sur les retards de diagnostics et les complexifications préoccupantes de parcours de

L'association insiste par ailleurs sur l'importance du dépistage, notamment pour le cancer du côlon :

simple et indolore, le test peut sauver des vies! Détecté à un stade précoce, les cancers colorectaux peuvent être guéris dans 9 cas sur 10!

Plus de renseignements: LIGUE CONTRE LE CANCER, Comité de l'Essonne. Centre Hospitalier de Bligny -91640 Briis-sous-Forges

Tel: 01 64 90 88 88 www.ligue-cancer.net/ cd91

UN ANNUAIRE REGROUPANT LES AIDES POUR LES ÉTUDIANTS

ace aux grandes difficultés rencontrées actuellement par un nombre croissant d'étudiants, la Communauté d'agglomération Paris-Saclay (CPS) a souhaité agir.

Alors que la crise sanitaire a plongé de nombreux étudiants dans la précarité, les initiatives des collectivités se multiplient pour les soutenir au quotidien, en proposant



un certain nombre d'aides. Si la plupart sont connues des étudiants, d'autres ne le sont pas toujours. Et parmi l'ensemble des dispositifs disponibles, il est parfois complexe de s'y retrouver.



C'est l'objectif de l'annuaire concu par la CPS et ses partenaires, disponible sous format numérique. A l'échelle communautaire, cet annuaire recense les aides, permanences, contacts disponibles sur le territoire et en ligne. Il répertorie les aides par thématiques: santé, alimentaire, logement, soutien psychologique, accès au droit, aide financière, jobs...

L'objectif est réellement de faciliter les démarches pour étudiants tout autant que faire connaître les dispositifs mis à leur disposition dans cette période difficile.

Pour retrouver l'annuaire : www.paris-saclay.com Renseignements : contact.jeunesse@paris-saclay.com

RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

ans le cadre de la révision du PLU, la commune a lancé une consultation afin d'être accompagnée par un cabinet conseil en urbanisme. Le choix du cabinet devrait intervenir fin mars 2021.

Au conseil municipal du 4 mars 2021, 30 Vauhallanais ont été tirés au sort : 10 vauhallanais âgés entre 18 et 34 ans, 10 Vauhallanais âgés entre 35 et 54 ans et 10 Vauhallanais âgés de plus de 55 ans.

Ils recevront prochainement un courrier pour les inviter, s'ils le souhaitent, à participer aux travaux préparatoires.



VAUHALLAN CARENCÉE



Logement social à Vauhallan

a Loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) impose à Vauhallan de disposer de 25% de logements sociaux, soit plus de 200.

Au titre de la période triennale 2017-2019, la commune n'ayant pas réalisé l'objectif de réalisation de logements sociaux qui lui a été fixé, par arrêté préfectoral en date du 23 décembre 2020, le Préfet de l'Essonne a prononcé la carence de Vauhallan.

Les conséquences pour la commune sont :

- Une amende annuelle majorée de 120% s'élevant à près de 55 000 € en 2021,
- Le transfert au Préfet de l'Essonne du droit de préemption urbain sur l'ensemble des transactions immobilières,
- La récupération et donc la gestion par le Préfet du droit dont dispose la commune d'attribution et de réservation des logements sociaux,

 L'obligation d'ici 2025 de réaliser sur la commune 158 logements sociaux et 79 sur la période triennale 2020-2022.

Vauhallan, avec Igny et Gometz-le-Châtel, fait partie des 3 communes carencées de la communauté d'agglomération du plateau de Saclay (CPS). Naturellement, la situation de Vauhallan est en lien direct avec les nombreuses contraintes environnementales et patrimoniales, et la rareté du foncier sur la commune.

Depuis fin 2020, le Maire a engagé plusieurs échanges avec le sous-Préfet de l'arrondissement de Palaiseau et les services de la préfecture pour faire reconnaître les spécificités de la commune. A l'invitation du Maire, le Sous-Préfet est d'ailleurs venu en tournée sur la commune le 2 février dernier. Nous vous tiendrons informés de l'avancée des discussions.



UN NOUVEAU LYCÉE INTERNATIONAL À PALAISEAU

es travaux du lycée international de Palaiseau avancent à grands pas.

Dès septembre 2021, 6 classes de seconde générale et technique seront ouvertes. D'ici 3 ans, **1400 élèves seront accueillis** sur le site dont 200 en classes préparatoires grandes écoles.

Des classes internationales dont les cours seront dispensés en langues étrangères accueilleront entre autres les enfants des salariés étrangers travaillant sur le plateau de Saclay.

Seront également ouvertes des sections européennes en langues orientales (SELO) et des sections BACHIBAC (diplôme Franco-Espagnol). Ces sections seront ouvertes à tous sur dossier.

Pour les autres sections, les élèves des 9 communes voisines de Palaiseau, dont Vauhallan, pourront faire apparaitre dans leurs vœux cet établissement (sectorisation provisoire 2021).

Renseignements: Région Île-de-France via le formulaire en ligne: https://www.iledefrance.fr/form/contact - 01 53 85 53 85 (standard) ou le Centre d'Information et d'Orientation (CIO): cio-massy@ac-versailles.fr - 01 69 53 68 75 (ou 76).



Le futur lycée international

LES DÉPLACEMENTS À VÉLO DANS LA COMMUNE... EN PERSPECTIVE

a démarche communale de mise en œuvre des déplacements à vélo s'articule autour de 2 grands axes :

- l'élaboration d'un schéma directeur des circulations douces,
- la mise en place d'une politique du vélo.
- **1) Des ateliers participatifs** de projet ont été proposés durant le 2^{ème} semestre 2020 à tous les vauhallanais afin de réfléchir :
- | Control | Cont
- à la construction du nouvel itinéraire cyclable cohérent avec les réseaux existants (Igny, Saclay, CPS, RER V porté par la région passant par la RD 36);
- au stationnement et en particulier aux **lieux d'implantation de 20 arceaux vélo** posés mi-mars 2021 sur 8 sites différents.

L'adhésion de la commune à un groupement de commandes proposé par la CPS, permettant de mutualiser les études relatives aux aménagements cyclables et à leurs estimations financières dans le cadre d'un Plan Pluriannuel d'Investissement sur 3 ans ainsi qu'à l'opportunité d'installer une station de vélo partage, assurera la prise en charge par la région de la moitié du coût de l'opération.

2) La promotion du vélo pour encourager sa pratique et ancrer des comportements vertueux dans la durée sera impulsée par la commune mais relayée par tous les usagers potentiels. Pourront être ainsi organisés des animations autour du vélo (balades, bourses aux vélos, ...), un apprentissage du vélo notamment pour les plus jeunes, ...

Nous comptons sur vos idées et vos suggestions.

En attendant, n'hésitez pas à adhérer à l'association Mieux se Déplacer à Bicyclette (MDB) en individuel https://mdbidf.org/adhesion afin de profiter de certains avantages tels que le vélo-école, les ateliers de co-réparation, etc.



Arceaux vélos installés Rue des Grands Prés

APPRENDRE À FAIRE SON COMPOST SOI-MÊME, QUE L'ON HABITE EN PAVILLON **OU EN APPARTEMENT**

e tri sélectif a permis d'apprendre à trier et sélectionner les déchets selon leur provenance et leur destination. Aujourd'hui une poubelle représente 32% de déchets fermentescibles.

Le compostage individuel va permettre de recycler chez soi certains déchets organiques de la famille et du jardin.

Fabriquer son compost est donc un geste écologique qui améliore la vie des plantes et réduit le volume des ordures ménagères. Mais c'est aussi une grande source d'économie car le compost remplace aisément les engrais, parfois onéreux, que l'on trouve dans le commerce.

A cet effet, le SIOM propose des formations gratuites qui ont normalement lieu à la déchèterie, avenue des deux lacs 91140 Villejust; en raison de la crise sanitaire, elles se déroulent jusqu'à nouvel ordre en visioconférence.

Pour en bénéficier, il est nécessaire de s'inscrire auprès du service prévention, en indiquant son adresse, la superficie de son jardin et le nombre de personnes présentes, à l'adresse suivante : prevention@siom.fr.

Les formations se dérouleront pour l'année 2021 selon le calendrier ci-dessous:

Date	De	Α	Date	De	Α
27/03	9h30	11h30	25/09	9h30	11h30
15/04	18h30	20h30	02/10	9h30	11h30
20/05	18h30	20h30	14/10	18h30	20h30
03/06	18h30	20h30	04/11	18h30	20h30
26/06	9h30	11h30	27/11	9h30	11h30
07/09	18h30	20h30	02/12	18h30	20h30

Cette formation permet d'acquérir un composteur via une participation financière de 15 € pour le 400 l et de 20 € pour le 600 l. Le lombricomposteur (15 €) est réservé uniquement pour les appartements et les jardins de -100m² (un justificatif est demandé). Le matériel sera retiré sur rendez-vous au SIOM.

L'utilisation d'un composteur individuel présente des avantages : esthétique, propreté, gain de place, accélération du processus de décomposition, protection contre les animaux indésirables (rongeurs, ...).

Compost en intérieur



Compost en extérieur

UN FRUIT ou UN LÉGUME

Le Syndicat d'initiative de Vauhallan, en collaboration avec Christine et l'équipe du Jardin de Cocagne, vous présentent le rutabaga (Brassica napus).

Ce légume-racine, originaire d'Europe Orientale, croisement entre un chou et un navet à chair jaune, a été introduit en Scandinavie au Moyen-Âge.

Rutabaga dériverait d'un dialecte suédois signifiant « corne de bélier », rappelant qu'une variété est une plante fourragère pour le bétail et les moutons en particulier. L'Ecosse a popularisé ce « Sweden turnip », appellation anglaise de cet ingrédient phare dans son fameux haggis, la panse de brebis farcie.

C'est Philippe-Victoire de Vilmorin (1746-1804) qui introduisit en France le rutabaga. Aujourd'hui, comme le dit la revue « Mission Patrimoine » de mars 2021, les Chefs plébiscitent les légumes oubliés qui ont bien failli disparaître.

« Le topinambour et le rutabaga évoquent de très mauvais souvenirs à ceux qui ont connu la Seconde Guerre mondiale car,

contrairement à la pomme de terre,

ils n'étaient pas réquisitionnés par les Allemands. Du coup, ils en ont énormément consommé. Et ils ont voulu ensuite tourner définitivement la page. » (Pierre Marin, restaurant Lamartine -73 le Bourget-du-Lac). Le rutabaga se cuisine comme le navet.



DATES À VENIR

- 8. 9. 12 et 13 avril : collecte « vêtements et denrées alimentaires non périssables » par l'association des parents d'élèves, l'APEIV pour les Restaurants du Cœur. Devant l'école élémentaire. Rens.: apeiv.vauhallan@ gmail.com
- Samedi 10 avril à 14h: Nettoyage de printemps « Essonne verte Essonne propre » - Rendez-vous sur le terrain d'évolution, devant la salle des fêtes.



Les rutabagas du Jardin de Cocagne

